



FICHE DE PRESENTATION DU SITE FR7212007 « Eth Thuron des Aureys »

Le dispositif européen Natura 2000

La démarche Natura 2000 est née de l'application de deux Directives européennes :

- la directive " Habitats " de 1992 qui prévoit la création de Zones Spéciales de Conservation ou ZSC pour la protection et la gestion des habitats naturels et des espèces de flore et de faune à valeur patrimoniale ;
- la directive " Oiseaux " de 1979 qui prévoit la création de Zones de Protection Spéciales ou ZPS pour la protection et la gestion des populations d'espèces d'oiseaux sauvages.

L'ensemble de ces zones forme à l'échelle du territoire européen un réseau écologique communément appelé réseau Natura 2000.

L'objectif de ce réseau s'inscrit pleinement dans la démarche de développement durable en permettant de "maintenir la biodiversité des milieux en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales qui s'y attachent". Les sites Natura 2000 doivent donc être le lieu

d'une gestion concertée et assumée par tous les acteurs intervenant sur les espaces naturels.

Chaque site est doté d'un plan de gestion appelé Document d'Objectifs ou DOCOB. Ce document définit les orientations de gestion et précise leurs modalités de financement.

Il contient un état des lieux écologique et socio-économique du site. L'analyse de cette photographie du territoire permet de hiérarchiser les enjeux et de définir des objectifs de gestion. Ceux-ci sont alors traduits en mesures de gestion mises en œuvre sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires et usagers du site.

A défaut de collectivité porteuse du DOCOB, seul un diagnostic écologique est conduit, avec pour objectif de pouvoir donner l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site. Le présent résumé est donc issu du diagnostic écologique du site Natura 2000 conduit par l'Office National des Forêts et la Ligue pour la Protection des Oiseaux en 2011 et 2012.

Présentation du site

Cette Zone de Protection Spéciale (arrêté ministériel du 24/03/2006) couvre une superficie de 2 187 hectares.

Il s'agit d'un site de piémont encadré par le gave de Lourdios et celui d'Aspe. Les altitudes s'étendent

de 350 à 1 266 m.

Les milieux présents se répartissent de l'étage collinéen à l'étage montagnard.

Informations clefs

- Arrêté ministériel portant désignation du site : 24 mars 2006
- Surface : 2 187 ha
- Préfet coordonnateur : préfet des Pyrénées-Atlantiques
- Portage du site : Etat (DDTM des Pyrénées-Atlantiques)
- Approbation du diagnostic écologique : juillet 2015

Liste des communes concernées par le site :

Asasp-Arros, Issor, Lourdios-Ichère, Osse en Aspe, Sarrance.

Les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire - Etat de conservation et enjeux

Le site héberge **18 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire** :

Nom des espèces d'intérêt communautaire	Estimation de la population Sur la ZPS	Structure et fonctionnalité de la population Habitats d'espèce au sein de la ZPS	État de conservation à l'issue de l'inventaire	Priorité d'enjeux
Chouette de Tengmalm	Sans objet	Rare Alimentation et nidification : Forêts caducifoliées	Moyen	Modéré
Aigle royal	0 couple	Occasionnel Alimentation : Pelouses, Landes ouvertes	Moyen	Modéré
Aigle botté	0-1 couple	Estivant, nicheur possible Alimentation : Pelouses, Prairies, Landes ouvertes	Inconnu	Modéré
Grand-duc d'Europe	Sans objet	Inconnu Données non disponibles	Inconnu	Faible
Circaète-Jean-le-Blanc	0-1 couple	Estivant, nicheur (dépend des années) Alimentation : Pelouses Prairies, Landes ouvertes, Éboulis Nidification : Forêts caducifoliées	Moyen	Modéré
Busard Saint-Martin	0 couple	Estivant Alimentation : Pelouses, Landes ouvertes	Moyen	Faible
Pic à dos blanc	2-4 couples	Sédentaire, nicheur Nidification et alimentation : Forêts caducifoliées	Inconnu	Fort
Pic noir	5-6 couples	Sédentaire, nicheur Nidification et alimentation : Forêts caducifoliées	Bon	Modéré
Faucon pèlerin	0-1 couples	Sédentaire, nicheur Alimentation : Pelouses, Prairies Nidification : Falaises	Bon	Modéré
Gypaète barbu	0 couple	Occasionnel Alimentation : Pelouses, Landes ouvertes, Éboulis	Mauvais	Modéré
Vautour fauve	12 couples	Sédentaire, nicheur Alimentation : Pelouses, Landes Nidification : Falaises	Moyen	Fort
Pie-grièche écorcheur	7-10 couples	Estivant, nicheur Alimentation : Prairies Nidification : Haies, Ronciers	Bon	Modéré
Milan noir	1-2 couples	Estivant, nicheur Alimentation : Pelouses, Prairies, Landes ouvertes Nidification : Forêts caducifoliées	Bon	Faible
Milan royal	1-3 couples	Sédentaire, nicheur Alimentation : Pelouse, Prairies, Landes ouvertes Nidification : Forêts caducifoliées	Bon	Modéré
Vautour percnoptère	1-2 couples	Estivant, nicheur Alimentation : Pelouses, Prairies, Landes ouvertes Nidification : Falaises	Moyen	Fort
Perdrix grise des Pyrénées	Données Non disponibles	Sédentaire probable Alimentation : Pelouse, Landes ouvertes, Éboulis Nidification : Pelouse, Landes ouvertes	Moyen	Fort
Bondrée apivore	Sans objet	Estivant et nicheur possible Alimentation : Pelouses, Prairies	Inconnu	Faible
Crave à bec rouge	2-3 couples	Sédentaire, nicheur Alimentation : Pelouses, Prairies, Landes ouvertes Nidification : Falaises	Moyen	Fort

Le Crave à bec rouge

3 couples nicheurs ont été identifiés sur la ZPS, tandis que d'autres ont été observés sans être nicheurs. Son état de conservation est jugé « moyen » du fait du faible effectif nicheur. Son enjeu de conservation est fort du fait de sa forte valeur régionale.

La Pie-grièche écorcheur

7 à 10 couples de Pie-grièches écorcheurs sont présents. L'Etat de conservation de cette espèce est jugé « bon ». Son enjeu de conservation est cependant jugé modéré, car la majorité des populations de cette espèce se situe en piémont ou en plaine.

Les Pucidés

5 espèces de picidés ont été contactées, dont 3 d'intérêt communautaire : le Pic à dos Blanc, le Pic noir et le Pic mar. Quelques couples ont été inventoriés pour chacune de ces espèces.

L'état de conservation du Pic noir est jugé « bon », tandis que celui du Pic à dos Blanc est jugé « inconnu » du fait du manque de donnée sur l'évolution de ses populations au sein de la ZPS. Quant au Pic mar, sa situation en marge de la ZPS fait qu'il n'est pas retenu au FSD. De plus la majorité des forêts de la ZPS ne lui sont pas favorables. Ce sont en effet des massifs de hêtraie pures, et le Pic Mar est plus inféodé aux boisements de chênes, situés plus bas en altitude.

L'enjeu de conservation pour le Pic à dos blanc est classé « fort » car la région a une forte valeur pour la conservation de cette espèce. L'enjeu de conservation du Pic noir est modéré, le gros de ses populations se situant en piémont ou en plaine.

Les rapaces diurnes et nocturnes

Au total, 15 espèces de rapaces ont été contactées lors de cet inventaire (13 diurnes et 2 nocturnes), dont 10 sont d'intérêt communautaire.

La Chouette de Tengmalm et le Grand-duc d'Europe n'ont pas été contactés lors des prospections, cependant il existe des habitats favorables à la présence de Grand-duc d'Europe au sein de la ZPS. Cela est moins vrai pour la Chouette de Tengmalm qui recherche plus des hêtraies sapinières de surfaces étendues alors que les forêts du site sont des hêtraies pures et peu étendues. Elle a cependant été contactée par le passé au sein de la ZPS. L'état de conservation de la Chouette de Tengmalm est classé comme « moyen », ses effectifs étant très faibles sur le massif pyrénéen. Son enjeu est modéré, la ZPS étant peu attractive en termes de milieu et de surface pour cette espèce. L'état de conservation du Grand-duc d'Europe est classé lui comme « inconnu ». Son enjeu est « faible », ses populations étant bien représentées ailleurs et cette espèce étant plus présente en plaine ou en piémont.

La Bondrée apivore n'a pas été contactée, mais cette espèce est très discrète. De nombreux individus passent au-dessus de la ZPS à l'époque de la migration. Le manque de donnée quant à cette espèce fait que son état de conservation est jugé « inconnu ». Cette espèce étant abondante et plus présente dans d'autres régions qu'en Aquitaine, son enjeu est classé faible.

Quelques couples de Milans royaux et de Milans noirs sont connus au sein de la ZPS. Leur état de conservation est jugé « bon » pour chacun d'entre eux. L'enjeu est modéré pour le Milan royal, la majorité de la population se situant ailleurs. L'enjeu pour le Pic noir est faible, les effectifs de cette espèce étant en augmentation. De plus elle se rencontre d'avantage en zone de plaine et de piémont.

L'Aigle royal et le Gypaète barbu ne nichent pas sur la ZPS, mais ces deux espèces viennent y prospecter pour leur nourriture. L'état de conservation de l'Aigle royal est jugé « moyen » car la ZPS ne répond pas à ses exigences en termes d'habitat de nidification et de surface suffisante pour le maintien d'une population viable ou d'un couple. L'état de conservation est jugé « mauvais » pour le Gypaète, les falaises présentes n'étant pas propices à sa nidification. L'enjeu pour ces deux espèces est modéré, la ZPS étant peu attractive pour elles en matière d'habitats, même si ces deux espèces ont un statut important au niveau régional.

Le Circaète Jean-le-Blanc a autrefois niché sur la ZPS. Cette espèce vient cependant toujours chasser sur la ZPS. Son état de conservation est jugé « moyen » car la surface de la zone est trop faible pour le maintien d'une population viable. L'enjeu de conservation est modéré, la majorité de ses populations sont en effet situés ailleurs.

L'Aigle botté fréquente la ZPS, sans qu'il soit possible de dire s'il y niche. Son état de conservation est donc jugé « inconnu », et son enjeu modéré. La majorité de ses populations sont en effet situés ailleurs.

Un couple de Busard Saint-Martin a régulièrement été observé en train de chasser sur la ZPS, sans qu'il ne niche sur la zone. L'état de conservation est jugé « moyen » car la ZPS ne présente pas de site de nidification favorable. L'enjeu de cette espèce est faible, car cette espèce se rencontre plus en plaine et zone de piémont qu'en montagne

Un couple de Vautour percnoptère niche au sein de la ZPS. Son état de conservation est jugé « moyen » car les effectifs de cette espèce sont très faibles. En revanche son enjeu est fort car c'est une espèce qui a une forte valeur patrimoniale et qui n'est présente que sur le massif des Pyrénées. Le département des Pyrénées-Atlantique compte de plus les populations les plus importantes de ce rapace.

Quant au Vautour fauve, au Vautour percnoptère et au Faucon pèlerin, ils sont nicheurs sur la ZPS. l'état de conservation des deux vautours est jugé « moyen » car la surface de la ZPS ne permet pas le maintien d'une

population viable. Les effectifs du Vautour percnoptère sur le massif Pyrénéen sont de plus très faibles. L'état de conservation du Faucon pèlerin est jugé « bon ».

L'enjeu est fort pour la conservation des deux espèces de vautours qui sont toutes deux nicheuses et qui ont une forte valeur au niveau régional. L'enjeu est en revanche modéré pour le Faucon pèlerin, la majorité de ses populations se situant ailleurs.

Les galliformes

En l'état actuel des connaissances, il n'y a pas de données disponibles sur le nombre d'individus présent de ces espèces.

Seule la Perdrix grise des Pyrénées semble présente. Mais sa faible abondance locale, les pressions qui s'exercent sur elle, les écobuages répétés sur certaines zones de pelouses et de landes qui peuvent occasionner des pertes d'habitats de nidification lui confèrent un état de conservation jugé « moyen ». Sa priorité d'enjeu est forte c'est une espèce endémique à valeur régionale et qui est nicheuse sur la ZPS.

Conclusion

Le site Natura 2000 « Eth Thuron des Aureys » compte notamment la présence de Vautours fauves, de Vautours percnoptère, et de Pics à dos blanc dans ses espèces à enjeux forts.

En l'état actuel des connaissances, il est possible de dire que, sur cette ZPS, il serait important de mettre en place une gestion permettant la conservation et le maintien d'habitats ouverts qui permettent aux espèces à enjeux prioritaires (Vautours fauves et percnoptères, Crave à bec rouge) de pouvoir s'alimenter.

Pour tous renseignements sur le dispositif Natura 2000 et la zone Natura 2000 « Eth Thuron des Aureys », les services concernés sont disponibles :

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques
Service Développement Rural Environnement
Montagne
Cité administrative, Bd Tourasse, CS 57577, 64032
Pau cedex
tél : 05 59 80 86 00
courriel : ddtm-drem@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

SPREB
Division milieux naturels et paysage
Cité Administrative -Rue Jules Ferry - Boite 55
33090 Bordeaux cedex
tél : 05.56.24.88.22
courriel : coline.garde@developpement-durable.gouv.fr

DREAL Aquitaine Limousin Poitou Charente -
Pour aller plus loin

Site de la DREAL : cartes et données

<http://www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/dordogne-gironde-landes-lot-et-garonne-pyrenees-a230.html>

Le portail Natura 2000

www.developpement-durable.gouv.fr

Muséum national d'histoire naturelle:

<http://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>



